

Commune de
Saint-BeauzireDans ce numéro :

Le mot du maire	1	Divers et asso	11
Le Budget	2-4	Ecole	12
Travaux de voirie	5-7	Associations et humeur	13-15
Achats	7-8	Cérémonies	16
Projets	8-10	C.C.B.S.A	17-18
Ecole	11-12	Infos pratiques	18-20

Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous pour cette dernière année de mon mandat. Les sujets plus délicats trouveront leur place dans le billet d'humeur ; je souhaite ici revenir d'abord sur les réalisations menées pour notre commune.

Travaux et investissements

Les travaux de voirie ont pu être poursuivis correctement au printemps puis en septembre. La rénovation de la salle polyvalente et de la cuisine a connu quelques retards, mais l'ensemble devrait être abouti en juillet 2026, soit après les élections municipales de mars. J'espère que la future équipe saura valoriser le travail déjà engagé, dans l'intérêt de la commune.

Par ailleurs, afin d'éviter tout « temps mort » entre les mandats, une demande de subvention a été déposée pour financer l'installation d'un bloc sanitaire rue de la mairie. Celui-ci sera utile aussi bien aux familles fréquentant l'aire de jeux qu'aux personnes se rendant au cimetière. Comme chaque année, la demande de subvention DETR devait être déposée avant le 31 décembre. Il était essentiel, pour ne pas priver la commune de cette dotation, d'anticiper ce dossier. J'espère que la prochaine équipe poursuivra cette démarche, car renoncer à ce projet ferait perdre une aide précieuse. Vous le voyez : tout a été pensé pour assurer la continuité du financement des projets et permettre une transition harmonieuse.

Nous avons également procédé à l'acquisition de matériel indispensable : une épareuse et un tracteur tondeuse.

Notre nouvel employé communal, Christophe Thomas, dispose ainsi des outils nécessaires pour entretenir les chemins et les espaces enherbés. De nouvelles tables ont également été achetées et seront installées prochainement sur l'aire de jeux et dans les villages.

Vie scolaire

En ce qui concerne l'école, vous découvrirez dans ces pages le dynamisme et la créativité de nos enseignantes, qui contribuent grandement au rayonnement de notre petite structure. Je tiens aussi à remercier chaleureusement l'A.P.E. pour son soutien constant et précieux aux projets scolaires.

Un mot personnel

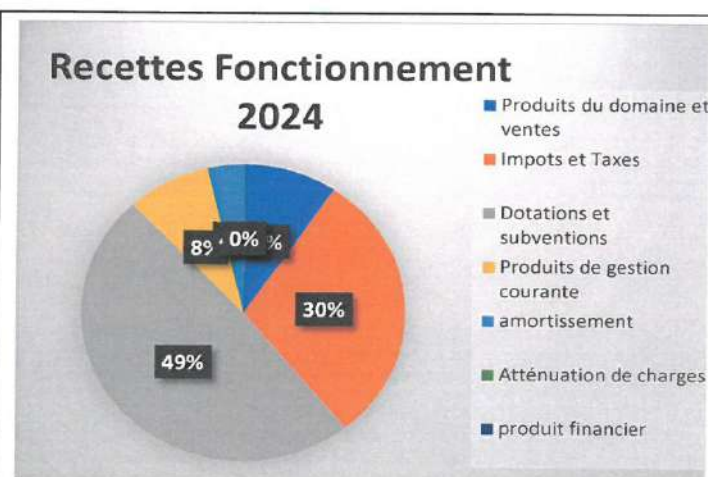
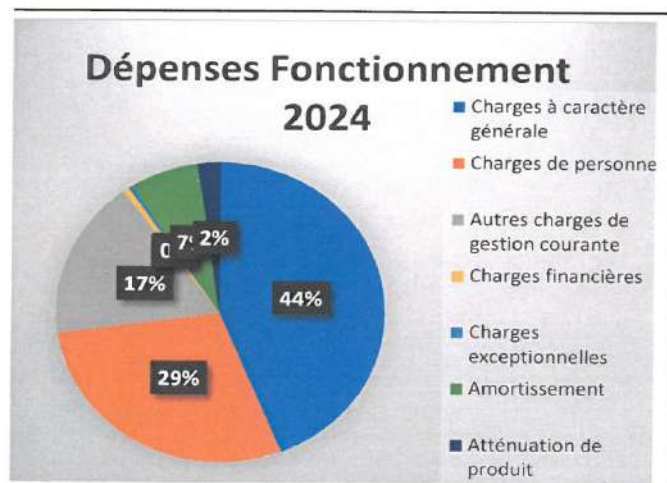
Exercer la fonction de maire, lorsqu'on la prend au sérieux, est une responsabilité très prenante. Il y a des moments plus agréables que d'autres, bien sûr, mais j'ai été profondément heureux et fier de la confiance que vous m'avez accordée. J'espère avoir été à la hauteur. Beaucoup de projets ont été menés à bien, en recherchant toujours le meilleur rapport entre l'intérêt communal et le coût financier. Sans dresser ici un bilan complet, je garderai de ces années un souvenir intense et très enrichissant sur le plan personnel.

Je vous remercie toutes et tous. Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous adresser, à vous ainsi qu'à vos familles, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2026 et les suivantes...

Alain Marchaud

3) Données comptables 2024

Dépenses Fonctionnement 2024		Recettes Fonctionnement 2024	
Chapitres	Dépenses	Chapitres	Recettes
011 Charges à caractère générale	175 765.60	70 Produit des domaines	39 263.41
012 Charges de personnel	116 319.72	73 Impôts et Taxes	123 747.05
65 Autres Charges	68 601.40	74 Dotations et Subventions	204 664.41
66 charges financières	2 353.54	013 atténuation charges	406.29
67 Charges Exceptionnelles	1 816.00	75 Produit Gestion Courante	34 864.14
68 Dot Amortissements	27 363.00	76 Produit financier	2.53
014 Atténuation de produits	9 258.24	78 amortissement	15 424.18
Total des dépenses 2024	401 477.50	Total des recettes 2024	418 372.01



Taux d'imposition de la Commune

Taxe foncière bâtie : 34.56 %

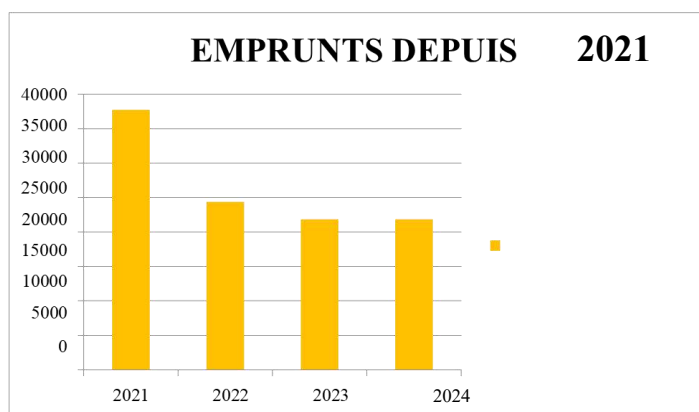
Taxe foncière non bâtie : 57.59 %

Ces taux sont inchangés depuis 2013

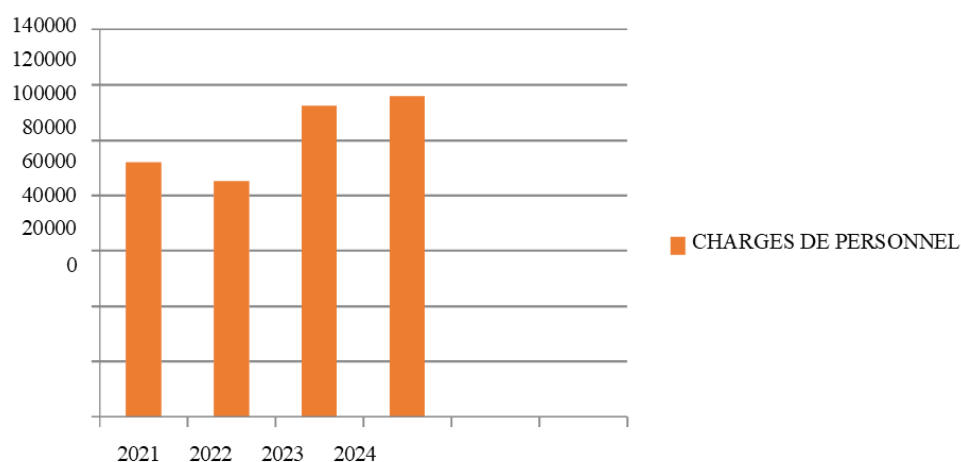
Nous avons débuté le mandat avec très peu de réserve financière et une dette conséquente. Après un emprunt nécessaire en début de mandat nous nous sommes attachés à demander le maximum d'aide pour nos réalisations.

Un emprunt concernant l'assainissement s'est éteint cette année, nous avons désormais sur le budget principal en remboursement de dette un emprunt de 2016 au taux de 1,6 % et un contracté en 2021 au taux de 0,75% (voir tableau ci-dessus). L'emprunt pour l'aménagement foncier, lui, va s'éteindre en 2027.

A cela s'ajoute un « faux emprunt » qui concerne les remboursements d'une condamnation par la cour de Cassation de Lyon, en mars 2020, à régler les travaux de l'OPAC pour un montant de 330 000 € que nous effectuons sur 30 ans avec un taux de 0,8 % directement à l'OPAC. Je dis faux emprunt car il est pris sur le budget de fonctionnement et non sur l'investissement. Et donc, il fausse les calculs de la dette et de l'autofinancement. Opération dictée par la DGFIP et le préfet de la Haute-Loire. Et seule solution possible puisque une provision de seulement 1500 € avait été faite par le précédent maire en cas de perte de tous les procès. Ce qui a été le cas. Une mairie ne pouvant se déclarer en faillite, je remercie notre sénateur et notre député d'avoir bien voulu nous aider à trouver cette solution avec les services de l'état.



CHARGES DE PERSONNEL APRES DEDUCTION DES AIDES DEPUIS 2021



TRESORERIE DE BRIOUDE

Date d'édition 09/01/2025

Répartition de la dette - Année 2025 ST BEAUZIRE

Nombre d'emprunt(s) 2

Référence	Ordre	Prêteur	Date Vers.	Date Fin	Durée Réelle	Taux	Taux Type	Vie Moy.	Durée Rési	Périodicité	Capital initial	Capital restant dû 31/12/2024	Amort (2025)	Intérêts (2025)	Échéances (2025)
20402302-1	1	CM	16/06/2016	30/03/2031	180	1,60	LIVRET A	0,00	6 a	T	150 000,00	66 890,26	10 258,94	1 008,90	11 267,84
Total Crédit Mutuel											150 000,00	66 890,26	10 258,94	1 008,90	11 267,84
538140-1	1	LBP	02/09/2021	01/09/2036	180	0,73	PIBOR 3	0,01	11 a 4 m	T	150 000,00	118 877,96	9 725,38	841,22	10 566,60
Total LA BANQUE POSTALE											150 000,00	118 877,96	9 725,38	841,22	10 566,60
Total											300 000,00	185 768,22	19 984,32	1 850,12	21 834,44

Ci-dessus le premier histogramme représente la baisse du remboursement des emprunts jusqu'en 2024 . En 2025 la charge s'abaissera donc puisque le remboursement de la station d'assainissement du bourg est terminée. L'emprunt sur l'aménagement foncier s'éteindra quand à lui en 2027 et ne resterons comme il est dit plus haut que deux emprunts.

Je me suis efforcé tout au long du mandat de ne pas augmenter les charges de personnel . Elles avaient même diminuées en 2021 2022 grâce aux aides de l'état concernant certains emplois.

Les aides n'existant plus la hausse de 2023 s'est ensuite stabilisée. Une légère augmentation due à l'inflation et donc à l'augmentation des salaires s'est faite sentir. En 2025, on peut déjà prévoir que les charges resteront stables .(Histogramme des charges de personnel plus haut). Les charges de personnel concernent bien sûr notre secrétaire, notre employé à l'atelier, nos ATSEM, et notre cuisinière. C'est une très grosse part du budget de la commune et il faut en être conscient. Les reproches concernant le manque d'heures pour certains employés relèvent d'une méconnaissance. Rappelons que par exemple à la cantine le nombre d'élèves a drastiquement chuté et que le budget alloué en nombre d'heures pour notre employée est le même . Une gestion plus saine nécessitera peut être dans l'avenir de réduire ce poste. Rappelons que pour notre secrétaire son emploi est financé pour moitié par la poste. D'où l'intérêt de garder et faire travailler l'agence postale.

2) Prévisions budgétaires 2025

Dépenses Fonctionnement 2025		Recettes Fonctionnement 2025	
Chapitres	Dépenses	Chapitres	Recettes
011 Charges à caractère générale	337 742.25	70 Produit des domaines	40 850.00
012 Charges de personnel	124 106.00	73 Impôts et Taxes	113 346.00
65 Autres Charges	53 750.00	74 Dotations et Subventions	205 047.00
66 Charges Financières	2 500.00	78 Amortissement	10 897.00
67 Charges spécifiques	2 000.00	75 Produit Gestion Courante	22 000.00
68 Dot Amortissements	27 363.00	76-77 Produits divers	52.53
014 Atténuation Charges	16 500.00	Excédent de fonct reporté	199 986.72
023 virement section invest	28 218.00	78 Provisison	0.00
Total des dépenses 2025	592 179.25	Total des recettes 2025	592 179.25

Dépenses Investissement 2025		Recettes Investissement 2025	
Chapitres	Dépenses	Chapitres	Recettes
21 dépenses d'équipement	200 000.00	10 FCTVA	47 558.00
16 caution	3 200.00	13 subventions d'investis	135 758.00
19 Amortissement	10 897.00	16 caution	1 200.00
20 immob corporelles	8 100.00	Virement section fonct	28 218.00
16 emprunts	22 000.00	Excédent Fonc Capitalisé	75 334.31
001 Déficit	71 234.31	28 Amortissement	27 363.00
		Excédent d'investissement	0.00
		16 Emprunt	0.00
Total des dépenses 2025	315 431.31	Total des recettes 2025	315 431.31

Les principales dépenses d'investissement prévue pour cette année étaient les suivantes :

- Travaux voirie Le Bos, La Violette, Bayssat, Lespinasse : 112 000 € TTC

Ces travaux ont été réalisés en cours d'année (voir page suivante);

- Travaux à la salle polyvalente 68 000 € avaient été prévus cette année, il a été pris un peu de retard suite à un changement de maître d'œuvre d'où un choix des entreprises tardif et un ajout de peinture des huisseries qui vieillissent .

Dans les pages suivantes un détail du total des travaux finalement votés est exposé.

- Equipement de cuisine : la somme de 20 000 € initialement prévue est maintenue et suffisante.

A cela a été rajouté l'achat d'une épareuse pour la somme de 22 000 € HT . La reprise de l'ancienne se montant à 6000 € le reste à payer pour la commune est de 16 000 € HT .

L'achat d'un tracteur tondeuse et de tables de pique nique qui seront installées près des fours banaux a été voté en fin d'année.

Ces investissements supplémentaires ont fait l'objet de décisions modificatives permettant de basculer en investissement les sommes nécessaires, notre réserve en fonctionnement étant très largement suffisante.

Il est à noter qu'il n'y a pas eu que des investissements supplémentaires mais aussi des recettes imprévues car nous avons bénéficié de la DSR cible une dotation de solidarité rurale affectée à un nombre très faible de communes et cela pour la première fois . Cela n'était pas prévu , pour une fois merci à l'Etat pour ces 40 000 € qui n'apparaissent pas dans ce budget.

Le FPIC également de 5000 € a été perçu pour la première fois en totalité par la commune, petite somme mais bon à prendre. Rappelons que la CCBSA voulait au contraire le supprimer à l'ensemble des communes afin de renflouer ses propres comptes. Merci aux collègues maires (peu nombreux) qui se sont opposés à cela en premier chef le maire de Fontannes. Merci également au Conseil pour avoir voté cette disposition.

Les travaux dans la commune



Au Bourg :

En début d'année, les branchages ont été broyés sur l'aire des déchets verts .
A ce sujet il est demandé de ne pas mettre autre chose que des branches en excluant tout bois contenant des pointes ou autre bout de fer ; les lames des machines n'apprécient pas le métal et à cause de cela nous n'avons pas pu tout broyer.

Ensuite une opération « nids de poule » a été réalisée dans le village . Les trous dans le goudron ont été bouchés.

Route conduisant au village du Bosbomparent :

La route était faïencée et les profondes fissures laissant entrer l'eau font éclater le goudron l'hiver lorsqu'il gèle . Une opération a permis de resurfacé l'ensemble de la route de la nationale jusqu'au village . Le procédé est le repérage, nettoyage, bouchage de chaque fissure, puis le passage d'une émulsion de mélange goudron gravillon .Ceci permet d'améliorer la longévité de la route pour **un coût bien plus faible** qu'une réfection totale.



Toujours au Bos, la rue du Coudert de la Roche a été faite en bitume.
Ceci dans le cadre de travaux plus coûteux.
Un enrobé a été réalisé sur cette rue qui n'avait jamais été goudronnée.

L'entreprise Cymaro au travail.



Au village de La vialette et sur la route Le Bos, La Vialette

Un enrobé tout neuf permet de circuler plus sereinement.

Cette route avait été réalisé m' a-t-on dit sous le mandat de Fernand Stoque, disparu depuis de nombreuses années .C'est dire l'âge de la route, même si depuis certaines réparations devaient avoir eu lieu.



Hameau de Bayssat.



Fossés et enrobé ont été faits . Ca va rouler !
Attention au camion du laitier !

La rue des Eglantines à Lespinnasse refaite aussi en enrobé.



Comme indiqué dans l'affiche ci-contre, les gros travaux de voirie sur Le Bos, la Vialette, Bayssat et Lespinnasse avaient été programmés et subventionnés à hauteur de 48% . 28% par le département et 20% de DETR.

Imprimé par nos soins

Travaux sur les voies communales.



Ici coupe de branches avec une épareuse portant un lamier afin de dégager la route qui petit à petit serait recouverte. Ce travail a été réalisé par l'entreprise Boudon, les branches ont été déblayées par les conseillers municipaux volontaires et les habitants. Merci à eux.



Les chemins ruraux de la commune ont besoin d'un entretien régulier. L'an dernier l'entreprise Chazelet était intervenue. Cette année, notre employé a épandu le stock de matériaux que nous avons, dans les différents chemins qui en avaient le plus besoin. Certains fossés ont été curés.

Pour le chemin menant du village du Croizet au bourg, par endroit en pente et très raviné, l'entreprise Cymaro a procédé à une remise en forme et a déposé un matériau qui devrait tenir à l'érosion. Nouveauté de la carrière Promeprat, du 0-35 chaulé, il est comparable à celui mis dans la piste forestière mais produit plus près de chez nous donc moins cher.



Notre épareuse étant assez vétuste et de multiples fois renforcée par des soudures, elle n'était guère opérationnelle. Le dernier problème en date nécessitait de refaire sur le bâti l'axe supportant l'ensemble du bras, tout en n'étant pas certain du résultat dans le temps. Compte tenu du prix de l'intervention et du prix de la machine ce n'était pas jouable.

Ayant la bonne surprise d'une reprise intéressante pour l'achat du neuf nous avons décidé d'investir dans du matériel neuf qui sans être le top du marché et du meilleur rapport qualité prix.

Compte tenu des heures d'épareuse effectuées, une machine de marque LAGARDE a été choisie après une visite comparative au sommet de l'élevage.

De plus un mécanicien local nous en fera l'entretien en cas de besoin.

Nouvel employé communal et achat de matériel .



Le tracteur tondeuse de l'atelier étant un peu fatigué et d'une capacité trop faible pour les surfaces à tondre un nouvel engin a été acheté.

Monsieur Thomas, notre employé, engagé au mois de mars a pu le tester cet automne . Cet appareil permet la tonte mais aussi le petit débroussaillage.

Achat de tables de pique-nique.

Le Conseil a voté l'achat de tables de pique-nique en matériau composite recyclé.

Celles-ci au nombre de 8 doivent être montées et installées sur l'aire de jeu et dans les villages près des fours banaux.

Une table de ping-pong en béton a également été reçue et sera installée sur l'aire de jeu.

Ci-contre à gauche une table montée, reste à réaliser le plus important : des plateformes en béton et des fixations solides .



Projets en cours

Le projet d'installation d'une cuisine suit son cours. Nous l'avons couplé à une rénovation extérieure de la salle polyvalente car le bardage actuel se détériore au fil des ans.

Dans cet article vous trouverez des détails techniques provenant de l'étude de notre architecte Mr ROVIRA .

Les entreprises ont été choisies .

Ce projet est donc prêt mais compte tenu des délais d'interventions des artisans, les travaux ne pourront débuter qu'en 2026, sachant que pour cela la salle doit être bloquée pendant un mois.

Ci-contre à droite le planning prévu.

Maître d'Ouvrage :

COMMUNE DE SAINT BEAUZIRE - 3 rue de la Mairie,
43100 SAINT BEAUZIRE

Opération :

Aménagement de l'Office et Rénovation des façades de la
Salle Polyvalente

Phase :

EXE

PLANNING CHANTIER

	Année			
	2026			
	Mois			
	JUILLET			
	Semaine	27	28	29 30
01 - BARDAGE BOIS COELHO				
02 - PLAFONDS - CLOISONS - CARRELAGE - PEINTURE PIALOUX				
03 - ELECTRICITE MICHAIEC				
04 - PLOMBERIE - SANITAIRE - VENTILATION BERTHET				
05 - CUISINISTE METRO				



ETAT DES LIEUX

Travaux :

- Remplacement à neuf des bardages abîmés par le soleil et les intempéries depuis 20 ans, teinte brun foncé conservée (CanExel Nature Red Fox)
- Rénovation des menuiseries extérieures, application d'une peinture beige plus claire, moins sensible au soleil, dans le ton de l'enduit existant (Ivoire clair RAL 1015)

Plan de financement prévu :

Département : 26 000 € HT
Région : 33445 € HT
Autofinancement 24 166,12 € HT

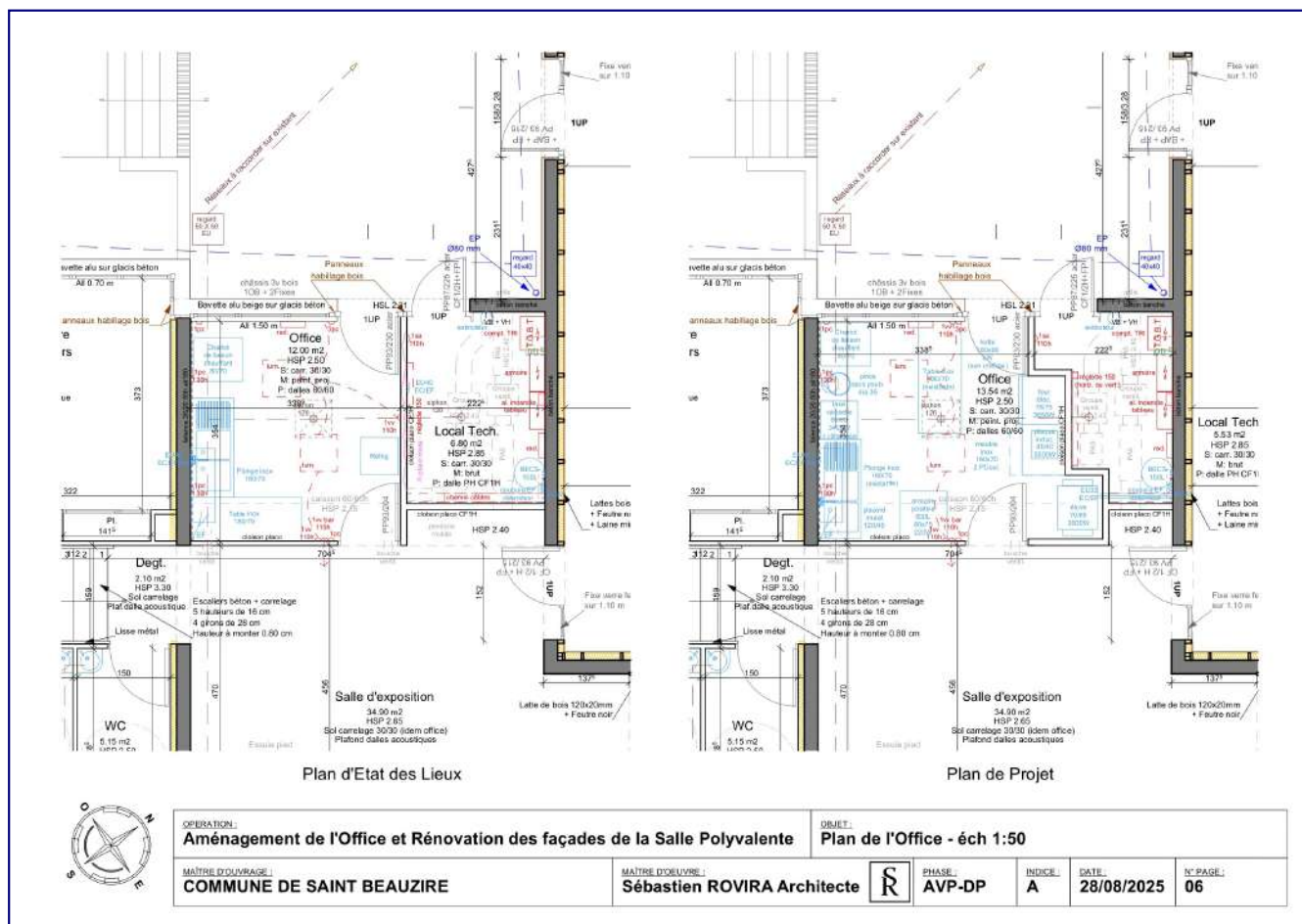
Total : 83611,12 HT

Ci- contre la salle après le changement de bardage pour du composite inaltérable. Les peintures des huisseries sont aussi refaites en beige.



PROJET

OPERATION: Aménagement de l'Office et Rénovation des façades de la Salle Polyvalente			OBJET: Simulation Couleur		
MATRE D'OUVRAGE: COMMUNE DE SAINT BEAUZIRE	MATRE D'OEUVRE: Sébastien ROVIRA Architecte	PHASE: AVP-DP	INDICE: A	DATE: 28/08/2025	N° PAGE: 08



Ci-dessus les modifications prévues afin d'installer du matériel de cuisine . A gauche le plan actuel, à droite le plan après un léger agrandissement. Une hotte, des fours, un lave vaisselle pro, une grande armoire frigorifique doivent pouvoir prendre place dans un espace optimisé par notre architecte Mr ROVIRA.

Les dépenses les plus importantes concernent surtout le bardage de la salle, la peinture et le nouveau matériel de cuisine .Nous avons choisi un projet qui ne nécessitait pas de trop grosses transformations de la salle pour des raisons de coût.



La demande de subvention D.E.T.R pour l'année 2026 porte sur l'installation d'un bloc sanitaire. C'est une demande des personnes qui fréquentent l'aire de jeu et il pourra également être utilisé lorsque une foule importante se rend à des obsèques.

De plus il n'existe pas dans le bourg de WC publics et donc ce vide sera comblé. Des devis ont permis d'en déterminer le coût. Il se décompose comme suit : préparation du terrain et raccordement à l'eau et aux égouts, achat et pose du bloc, branchements électriques.

Le financement prévu est le suivant :

Montant total des travaux : 38 346,80 HT

Subvention DETR 2026 sollicitée 15 338,72 € soit 40 % au titre de l'aménagement .

Fonds propres de la commune : 23 008,08 €



Le comité des fêtes a commencé ses festivités 2025 par la fête patronale le 25 mai 2025.

La commémoration du 8 mai a eu lieu ce jour-là et le comité a organisé le vin d'honneur. Ensuite a eu lieu le repas dansant qui a été très apprécié par tous et la bonne humeur était au rendez-vous.

Le 3 aout a eu lieu le traditionnel VIDE GRENIER qui a connu un énorme succès comme à son habitude.

Cette année, une grande tombola a été organisée pour fêter les 20 ans d'existence et de succès du VIDE GRENIER.

Le comité remercie tous les participants qui contribuent à la réussite de ces manifestations et vous donnent rendez-vous à l'année prochaine.

Le comité vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente santé pour 2026.



Pour l'année scolaire 2024-2025, les élèves de l'École Élémentaire Publique de Saint-Beauzire ont travaillé autour d'un vaste projet sur le thème des **contes, mythes et légendes**.

Les maternelles, CP, CE1 et CE2 ont ainsi découvert ou redécouvert les contes traditionnels, leurs versions revisitées et les personnages emblématiques de ces histoires. De leur côté, les CE-CM se sont plongés dans la mythologie grecque, romaine et égyptienne, ainsi que dans les légendes arthuriennes et l'univers des créatures fantastiques.

Cette belle thématique s'est clôturée par un **spectacle mêlant théâtre, chants et danses**, réalisé par les enfants : **Adèle au pays des contes**, qui a remporté un vif succès !

Sorties scolaires et découvertes

En mai, les élèves ont participé à une sortie scolaire à la journée comprenant deux temps forts : la visite de la **ferme pédagogique de Saint-Nectaire**, où ils ont pu approcher de près des wallabys, des myocastors et bien d'autres animaux ; puis la visite du **château de Murol**, qui les a plongés dans l'époque médiévale, à la découverte de l'univers des chevaliers.

Les élèves ont également visité le **Château de Lespinasse**, afin de comparer différents types de châteaux et de mieux connaître le patrimoine local. Nous remercions chaleureusement Madame Berchebru pour son accueil.



Un cadre scolaire en évolution



Cette année a été marquée par un projet collectif de **revalorisation de la cour de récréation**, mené conjointement par l'équipe pédagogique, la mairie de Saint-Beauzire et l'Association des Parents d'Élèves (APE).



La cour est désormais équipée de **marelles** et **pistes de course** (merci à la mairie de Cohade pour le prêt des pochoirs), et d'un **nouveau tableau à craie extérieur**. Les parents d'élèves ont également contribué, en juillet, à la fabrication d'un **banc de rangement** destiné aux jeux de cour : nouveaux jeux offerts par l'APE à Noël, mais aussi objets détournés donnés par les familles (claviers, petites voitures, sacs, dinette...). De quoi nourrir l'imaginaire des enfants durant les récréations !

Pour apprendre à utiliser les **Polydrons** offerts par l'APE lors du spectacle de Noël 2024, les élèves ont bénéficié d'une activité de **constructions géantes** animée par Mme Begon (Mjouer).

En parallèle, l'école a obtenu la **labellisation E3D niveau 1** (École en Démarche de Développement Durable), valable trois ans.



Projets réguliers de l'année

De nombreux projets hebdomadaires, mensuels ou ponctuels ont également rythmé l'année :

- **Anglais** : enseigné par Mme E. Davies dans sa classe (dès la maternelle) et dans la classe des CE-CM un après-midi par semaine. Les élèves ont d'ailleurs pu rencontrer une véritable Australienne, Mrs Brooks ! Pendant ce temps, Mme L. Barlet assurait l'enseignement des **sciences** auprès des CP.
- **Activités athlétiques** : tout au long de l'année, les deux classes ont pratiqué des activités sportives avec M. Lucas Lhoste (apprenti coordinateur de projets sociaux et sportifs à la LOCO).
- **Arts plastiques** : initiation à l'aquarelle avec Mme G. Davies, environ une fois par mois.
- **Natation** : deux séances hebdomadaires pour les élèves du CE1 au CM2, de janvier à mars.



Et pour l'année scolaire 2025-2026 ?

L'école entame cette nouvelle année avec une **équipe pédagogique inchangée** et une nouvelle thématique : « **Bien dans sa tête, bien dans son corps** », un projet autour de l'éducation à la santé.<
Les élèves découvriront :

- le **corps humain** sous ses aspects physiques (muscles, articulations, organes),
- le rôle du **bien-être mental** : gestion des émotions, développement des compétences psychosociales.

L'objectif est de permettre aux enfants de prendre conscience de leurs besoins physiologiques et de l'importance d'une hygiène de vie favorable à leur santé future.

Le **mouvement et l'activité physique** seront particulièrement mis en avant.

Au programme :

- Séances sportives animées par des bénévoles de la LOCO (karaté, athlétisme, pétéka, parcours, etc.) ;
- Découverte de la **lutte** pour les CE-CM (interventions de M. Christophe de la Frégonnière) ;
- Passage du **Savoir Rouler à Vélo** pour les CM ;
- Séances de **piscine** en juin-juillet pour les élèves de PS-CP.

Un grand projet en perspective

L'événement majeur de cette année scolaire 2025-2026 sera le **voyage scolaire aux Bâtisses de Colleppe**, prévu en mai 2026 :

2 nuits et 3 jours autour d'un programme sportif riche : escape-game, escalade, VTT, course d'orientation, tir à l'arc...



Association des Parents d'élèves

La team APE

Président: Louis Vernière

Adjoint: Walter Chassein

Trésorière: Emmanuelle Sabatier

Adjointe: Aude Brande

Secrétaire: Ludivine Pomarède

Adjointe: Gaëlle Marchet

Sans oublier les parents bénévoles!

L'APE est une organisation composée de parents d'enfants scolarisés, qui a pour but d'améliorer les conditions scolaires et de collecter des fonds permettant de soutenir financièrement les projets pédagogiques de l'équipe enseignante. Toutes nos actions ont pour but de créer du lien entre les enfants et de faire vivre notre village.



Les différentes actions menées au cours de cette année:

- 2 mars 2025: Nos enfants découvrent les polydrons au cours d'une animation financée par l'APE.
- 23 mars 2025: Notre traditionnel loto avec de nombreux lots à la clé!
- 15 avril 2025: sortie scolaire dans le 63! Nos enfants sont partis visiter la ferme pédagogique de Saint-Nectaire et le château de Murol.
- 27 juin 2025: Spectacle de fin d'année réalisé par les enfants, suivi d'une grillade offerte par l'APE.
- Été 2025: participation à la revalorisation de la cour de l'école.
- 21 septembre 2025: Nouveauté: randonnée VTT et pédestre. Nous avons commandé du soleil mais finalement nous avons eu de la pluie... Cela ne nous a pas empêchés de passer un très bon moment!



- Nous tenons à vous informer qu'en raison d'un manque de main-d'œuvre, nous ne pourrons plus assurer la fabrication des couronnes de Noël. En revanche, nous préparons d'autres manifestations et nous avons le plaisir de vous convier au spectacle de Noël qui aura lieu le vendredi 19 décembre à 19h30.
- C'est l'occasion aussi pour nous de remercier les municipalités de Saint-Beauzire et Lubilhac, les habitants, les partenaires, les commerçants locaux et l'équipe enseignante pour leur soutien et leur générosité dans chacune de nos manifestations.

Parents, nous comptons sur vous !

Partageons des idées et des projets pour nos enfants, le tout dans une ambiance conviviale !

La Team APE de Saint-Beauzire

Imprimé par nos soins

Association BON PIED BON OEIL

Association créée en 2010 dont l'activité principale est la randonnée pédestre. En 2023, 92 adhérents pouvaient bénéficier des différentes sorties proposées

1) tous les 15 jours le dimanche (de 15 à 20 kms)

2) des séjours de 4, 5 ou 6j (Menton, Pyrénées....)

Nos randos dominicales se font sur les départements de la haute-Loire, du Puy de Dôme ou du Cantal.
Tout cela dans une ambiance très conviviale
Bureau

Présidente : STOQUE MARIE PAULE

Vice Président : DVORAK DIDIER

Trésorière : BRET JOSY

Trésorière adjointe : DVORAK ISABELLE

C.C.A.S

Le repas organisé par le CCAS a eu lieu le 13 décembre 2025 avec les aînés de la commune. C'était au restaurant Le Vieux Four et les personnes présentes se sont retrouvées pour passer un moment convivial.

Nous avons été tous très heureux de partager cet instant avec nos aînés et je remercie les membres du C.C.A.S pour leur implication.

Des chèques cadeaux vont être distribués aux personnes qui n'étaient pas présentes.

Nous avons une pensée pour Louis Lagrange disparu en début d'année.

On se souvient de sa passion pour l'histoire de la commune qu'il avait plaisir à nous raconter .



La Loco : des animations pour tous les goûts et tous les âges

Le travail de l'association La Loco a été reconnu en 2024 par la CAF avec l'agrément Espace de vie social. Un espace de vie sociale a pour objectif le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire pour favoriser le « mieux vivre ensemble ». Ainsi les bénévoles de La Loco ont proposé une multitude d'actions en 2025 à Saint-Beauzire mais aussi dans les communes autour.

Quelques exemples :

- Les animations sportives de l'éducateur sportif de La Loco et un atelier de cerfs-volants à l'école de Saint-Beauzire
- La fête des cerfs-volants au Bosbompagent
- Des rencontres autour de La Loco-mobile à Lespinasse, la Violette, les Bordes, au Croizet et au bourg.
- Des animations pour enfants et ados pendant les vacances scolaires.
- Des rencontres « Lutter contre l'isolement » ensemble avec l'ADMR.
- Un atelier couture hebdomadaire les jeudis.
- Des fêtes conviviales : Fête à la Patate, Fête des jardins, Réveillon solidaire.

Certaines de ces animations et d'autres se poursuivront en 2026 dans le cadre de ses missions d'Espace de Vie Sociale.

À la suite de la fermeture du CADA, La Loco a déménagé pour maintenant occuper la salle de restauration du bâtiment principal du centre Léo Lagrange. Ici vous attend un café associatif ouvert les mardis et vendredis de 14h à 16h30 où vous pourrez partager un café et une partie de jeu de société (belotte, dominos,...), des ateliers cuisines, des animations familles, des soirées cinéma et encore.

Vous pouvez dès aujourd'hui noter dans votre agenda :

- 22 février : Après-midi carnaval à la salle polyvalente de Saint-Beauzire
- 3 avril : chasse aux œufs avec l'école de Saint-Beauzire
- 25 avril : fête des cerfs-volants au Bosbompagent

Pour être informé de toutes les activités de La Loco vous pouvez consulter notre site internet www.laloco.org et/ou vous inscrire à notre newsletter.



Une année 2025 riche en événements avec la restauration définitive du four de la Vialette et un repas le 17/01 réunissant les « sauveteurs » et habitants du hameau . L'AG le 16/08 a vu son nombre d'adhérents augmenté, Andre Bouillot est le nouveau trésorier.

Mi août un « commando » a réaménagé les abords du four des Bordes afin de faciliter son accès.

Une rencontre « causerie » sur la mémoire des fours s'est tenue le 21/08 en partenariat avec La Loco.(photo). Campagne sécuritaire d'élagage sur les communaux.

Le 21/10 repas autour du four du Bosbompant réunissant les habitants du hameau .

Sauvegarder les patrimoines bâtis et environnementaux, restaurer la mémoire collective en cultivant le bien vivre et la convivialité sont les valeurs de notre association. Le bureau et son CA vous souhaitent un très bon Noël et vous adressent leurs meilleurs Vœux pour 2026.

SP Mondani

Prsdt

Ns rejoindre 0607122893

0683217177 0658050277



Billet d'humeur.

Sur l'aire de jeu, après avoir eu, cet été un accessoire du « château » détérioré, nous avons eu un vol de pièces sur la tyrolienne . C'est inacceptable, ces jeux coûtent très cher et le coût des pièces détachées est monstrueux, plusieurs milliers d'euros. Les assurances ne remboursent pas considérant qu'il n'y a pas d'effraction, évidemment tout est à la disposition du public et à l'extérieur. C'est assez déplorable que des gens mal intentionnés où cupides s'en prennent à des jeux destinés aux enfants . Résultat, compte tenu des délais, les toboggans étaient interdits cet été et il faudra des mois avant de recevoir les pièces commandées pour la tyrolienne .

Autre sujet qui vient ternir l'optimisme nécessaire à la conduite des affaires de la commune: la remise en question du P.L.U.I récemment terminé. En effet une étude diligentée par la Commission Locale de l'Eau fait apparaître qu'il y a dans le bourg de Saint-Beauzire des Zones Humides. On savait que deux ou trois rigoles traversaient le village, encore que



cet été elles n'étaient pas très humides . On avait plutôt repéré des zones très sèches dans la campagne, voir grillées par le soleil. En tout , le résultat est que le PLUI ne vaut plus grand-chose : en effet sur ces zones on ne peut plus construire à moins d'apporter, par une contre étude, la preuve qu'elles ne sont pas humides. Recommandation du président de la CCBSA ! Et oui car St Beauzire n'est pas le seul village humide, il y a aussi nos voisins d'Espalem ou de Lorlanges et même Brioude. C'est plus compréhensible avec le voisinage de L'allier .

Imaginez un pays où la rédaction d'un document (le PLUI) passe devant une demi douzaine de commissions ; il est accepté validé par un arrêté de la CCBSA puis aussitôt démenti par un autre organisme gouvernemental .Avec effet rétroactif, s'il vous plait, ce n'est pas un avis pour les prochains documents d'urbanisme mais pour celui qui est terminé depuis deux ans au moins.

Pas mal !! Peut on faire plus idiot chez nos voisins, pour ma part je pense que la palme revient aux français et c'est bien triste.

A Marchaud

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945



Cette année la cérémonie d'hommage aux morts pour la France du 8 mai s'est déroulée en présence du député Jean Pierre Vigier, du Sénateur Laurent Duplomb et de quelques maires des communes voisines de Lubilhac et d'Espalem .

Des jeunes sapeurs pompiers étaient aussi présents avec des habitants de la commune. Merci à tous de s'être déplacés à Saint-Beauzire.



La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée le dimanche suivant après la messe .Des enfants de l'école présents, ont fait une émouvante lecture d'une lettre d'un poilu à son épouse . La cérémonie s'est terminée devant le vin d'honneur servi à la salle polyvalente.



Le Dimanche 12 octobre, Mme Fernande Piron fêtait ses cent ans. Fernande est née le 9 octobre 1925 dans le village du Croizet. Très jeune elle a été employée de maison . Son employeur, ingénieur, a été muté dans le nord, Elle a suivi cette famille qui désirait la garder à son service. Et c'est donc à Dunkerque qu'elle rencontra son mari René, employé sur les chantiers navals.

Après une vie bien remplie à élever ses deux enfants Joël et Evelyne et à travailler, elle revint avec René passer sa retraite dans son village natal.

Restée seule depuis 2003, elle a continué à vivre au Croizet puis a été admise aux résidences Saint-Dominique depuis trois ans.

C'est là, entourée de ses enfants, de ses petits enfants, de ses sœurs et des voisins de son village qu'elle a reçu de nombreux cadeaux et marques d'affection.

Au nom de la commune, je lui ai remis une plante fleurie qui viendra égayer sa chambre .

Souhaitons longue vie encore à Fernande.



BRIOUDE SUD AUVERGNE

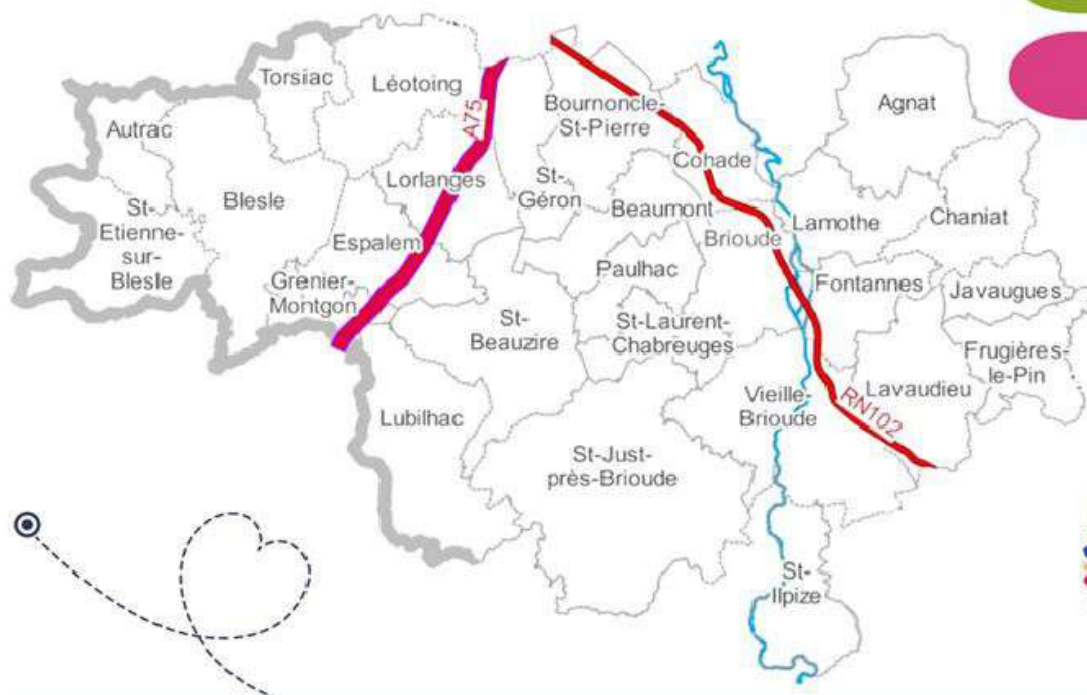
Communauté de Communes

TRANSPORT A LA DEMANDE

PORTAGE DE REPAS
À DOMICILE

TELE-ASSISTANCE

B-BUS



le B-BUS
UN ACCOMPAGNEMENT À VOTRE PORTE
une fois par mois dans votre commune



TRANSPORT A LA DEMANDE



Qui ?

Tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne dès 16 ans.

Où ?

Sur les 27 communes de la ComCom
+ Paulhaguet*+ Massiac*+ Oussoulx*
+ Lempdes/Allagnon*
+ Vergongheon*.

Coût ?

3€ un trajet.
6€ un aller retour.
Jusqu'à 12 trajets/trimestre.

*sous conditions



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



Qui ?

Tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.

Quand ?

A la fréquence souhaitée
(tous les jours, 1 jour/semaine...)
Choix des menus.

Coût ?

En fonction des revenus.



TELE-ASSISTANCE



Qui ?

Tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.

Quand ?

24h/24 - 7journs/7.

Comment ?

Grâce à 1 simple bip
recevoir l'aide de son
réseau d'aidants.

Coût ?

En fonction des revenus.



B-BUS



Qui ?

Ouvert à tous.

Quand ?

1 fois par mois
dans chaque commune de la
Communauté de Communes
Brioude Sud Auvergne.

Où ?

Dans les 27 communes de
la ComCom.

Coût ?

Gratuit.



Pour plus de renseignements, contactez la Communauté de Communes à :
accueil@brioudesudauvergne.fr ou 04.71.50.89.10



le B-BUS

**CET HIVER,
NE LAISSEZ PAS VOTRE MAISON
GRELOTTER !**

MaPrimeAdapt*

Votre logement a besoin d'un petit coup de pouce pour rester confortable et accessible ?

MaPrimeRénov' (geste par geste)

Envie d'une maison qui garde mieux la chaleur ?

LE B-BUS : VOTRE FACILITATEUR !

- IL EXPLIQUE

- IL ORIENTE

- IL VULGARISE

- IL NE MONTE PAS LES DOSSIERS (MAIS IL VOUS ENVOIE AU BON ENDROIT !)

ET EN PLUS... IL VIENT PRÈS DE CHEZ VOUS



07 62 50 91 05
07 62 50 92 03

b-bus@brioudesudauvergne.fr

www.brioudesudauvergne.fr



CONSEILLER
NUMÉRIQUE

Votre Conseillère Numérique*

Cassandra



Horaires en Mairie:

Matin : 9h-12h

JAVAUGUES

- 03 février
- 03 mars
- 31 mars
- 28 avril
- 26 mai

ESPALEM

- 03 décembre
- 28 janvier
- 25 février
- 25 mars
- 22 avril
- 20 mai

St BEAUZIRE

- 26 janvier
- 23 février
- 23 mars
- 20 avril
- 18 mai

VIEILLE BRIOUE

- 16 décembre
- 13 janvier
- 10 février
- 10 mars
- 07 avril
- 05 mai

Après-midi : 13h-16h

CHANIAT

- 03 février
- 03 mars
- 31 mars
- 28 avril
- 26 mai

St LAURENT C

- 26 janvier
- 23 février
- 23 mars
- 20 avril
- 18 mai

LAVAUDIEU

- 16 décembre
- 13 janvier
- 10 février
- 10 mars
- 07 avril
- 05 mai



Tel : 07-62-50-91-51

Mais aussi, un atelier thématique proposé chaque mois.

Mail : numerique@brioudesudauvergne.fr

*sous réserve: les dates peuvent changer et hériter pas à nous appeler ou à vous renseigner en mairie

©2021
Rue des Jours
Brioude Sud Auvergne
Design : CCB SA

ASSISTANTE MATERNELLE
UN MÉTIER D'AVENIR !

VOTRE COMMUNE MANQUE DE SOLUTIONS D'ACCUEIL POUR SES TOUT-PETITS.

LE RELAIS PETITE ENFANCE VOUS ACCOMPAGNE DANS LES DÉMARCHES.

RELAIS@BRIODESUDAUVERGNE.FR
04.71.50.01.00
PÔLE PETITE ENFANCE
PLACE PARADIS - 43100 BRIOUE

BRIOUE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

ACCUEILS DE LOISIRS – Brin de Ficelle

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne soutient financièrement les Accueils de Loisirs Brin de Ficelle à Fontannes et à Lorlanges, ainsi que le Centre social Déclic de Brioude. Toute l'année, ces associations accueillent les enfants dès l'âge de 3 ans, les mercredis et les vacances scolaires, à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas. Les journées à l'Accueil de Loisirs proposent toutes sortes d'activités et sont organisées en tenant compte des groupes d'âge (3-5 ans / 6-9 / 10-12) et des rythmes biologiques de l'enfant. Pendant les vacances, des thèmes sont définis à la journée ou à la semaine. Des sorties, des échanges, des projets sont proposés, en fonction des besoins et des envies des enfants.

Des mini-séjours, voire des veillées, sont également organisés à proximité des centres pour une découverte en toute sérénité.

www.brindeficelle.fr

Grâce au soutien de la Communauté de Communes, les familles bénéficient d'un tarif préférentiel "CCBSA". Infos au 04.71.50.89.10 ou jeunesse@brioudesudauvergne.fr. Pour faire face à la fermeture urgente de Léo Lagrange à Brioude, la Communauté de communes a mis en place depuis le 3 septembre une solution d'accueil permettant aux familles

d'inscrire leur enfant auprès de **Brin de Ficelle**. Par ailleurs, pour mieux répondre aux besoins liés à la mobilité, un **transport gratuit** depuis l'école de La Borie Darles assure la liaison vers le centre de loisirs de Fontannes. Un accueil est également proposé à La Borie Darles dès 7h30 et jusqu'à 18h30, en complément du transport vers Fontannes.

À noter que, pour les vacances de Noël, l'**Accueil de Loisirs temporaire de La Borie Darles** ainsi que le transfert vers **Brin de Ficelle – Fontannes** seront assurés les **22, 23 et 24 décembre**.

Imprimé par nos soins



FRELONS ASIATIQUES
AGISSONS ENSEMBLE ET PARTICIPEZ À LA LUTTE COLLECTIVE !

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION
à destination de la population et des élus

LUNDI 10 NOVEMBRE
18h Salle des fêtes
SAINT-BEAUZIRE

Programme :

- Reconnaître le frelon Asiatique.
- Méthodes de lutte contre les nids primaires et secondaires.
- Techniques de piégeage.
- Constituer un réseau de piégeurs.

avec LE CIVAM ARIÈGE DU VILAY ET LE OGA

Renseignements 06.69.43.78.57

Suite à la réunion sur l'invasion des frelons asiatiques un peu partout et cette année plus précisément en Haute-Loire, il a été décidé que la lutte se ferait de la façon suivante :

Achat de pièges au printemps par l'intermédiaire si possible de la CCBSA .

Distribution de ces pièges aux bénévoles qui voudront bien en installer dans les villages et au bourg.

De cette manière le nombre de fondatrices et donc de nids pourra être limité.

Rappelons que la destruction des nids lorsqu'elle doit être faite incombe aux propriétaires sur les terrains privés. Le maire est responsable sur le domaine public lorsqu'il y a un danger.

Le coût de la destruction d'un nid est d'environ 120 - 150 € d'où la nécessité de piéger car une fondatrice prise = 1 nid en moins .

L'application ILLI-WAP vous permet de recevoir des alertes sur votre portable à chaque envoi d'actualités.

Il suffit de la télécharger gratuitement (Appstore ou Playstore suivant l'OS de votre portable).



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

((Suivez l'actualité de la commune))

- 01 Téléchargez l'appli
- 02 Recherchez le nom de votre commune
- 03 Cliquez sur « suivre »

Vous êtes abonné !
Vous recevez toute l'actualité !

www.illiwap.com

APPLI DISPONIBLE SUR
Google Play, App Store, Microsoft Store

GRATUITE SANS PUBLICITÉ SANS INSCRIPTION



AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence Postale assure les services courriers et colis (vente de timbres, vente d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballages Colissimo, affranchissements courriers et colis, dépôt des plis et colis y compris recommandés, retrait des lettres et colis en instance...) Mais aussi les services financiers disponibles, (retrait d'espèces sur le CCP, le Postépargne ou le livret d'épargne du titulaire, versements d'espèces sur le CCP du titulaire, ou le livret d'épargne).

Les jours et heures d'ouverture sont les Lundis, Mardis, Mercredis, 7h30 à 12 h et le vendredi de 8h à 12 h.



La bibliothèque municipale est ouverte à tous aux heures d'ouverture de la Mairie. Elle est gratuite pour tous les habitants de la Commune. Grand choix de livres. Lundis, Mardi, Mercredi de 7h30 h à 12 h et vendredi de 8h à 12 h. Une boîte à livres est également à la disposition des habitants. Elle se situe sur l'abribus du centre bourg.

Etat Civil 2025

NAISSANCES :

SEVENO Victor 21/01/2025
PETIT Esther 18/02/2025
CHEVALIER Lyy 25/08/2025
ROCHE PASTURAL Robin 21/10/2025
Félicitations aux heureux parents !

Il n'y a pas eu de mariages cette année et à la date d'impression du bulletin on ne déplore aucun décès parmi la population.

Denise AVINAIN était née au Bos, mariée à Alain VERNIERE elle a vécu près de **MASSIAC**. Elle repose désormais au cimetière de Saint-Beauzire .

Commerces ambulants



Etape Auvergne livre désormais son pain

Au Bourg
Mardi 9H30 - 10H
Jeudi 9H30 - 10H

Aux Bordes et à Boubeyre
Mardi et jeudi matin

Et toujours
Au Croizet, à Vendage, Bayssat, Bathuzat, Le Bosbomparent, la Violette mardi et jeudi matin.

Pizza La pat'à Marie s'installe au bourg à 17h30 les jeudis des semaines paires. Tél : 0784295007

La cantine est livrée en pain par Etape Auvergne.

Horaires d'ouverture de la mairie:

Lundi, Mardi, Mercredi, 7h30 à 12 h00
Vendredi 7h30 à 12 h

Contact avec les élus :

Alain Marchaud - Maire: 06 04 40 93 35

Marie Anne Combasteil - adj : 06 81 69 60 84
Sylvie Berthuy - adj : 06 83 35 20 66



Pour contacter la mairie:

Tél : 04.71.76.80.42

Mail: mairie.stbeauzire@orange.fr

Le site de la commune : saint-beauzire-43.fr

Sur le site de la commune vous trouverez des renseignements permanents et plus complets avec les compte rendus des conseils municipaux et le déroulement des travaux.

Vous trouverez également la vidéo projetée lors de l'inauguration de l'aire de jeux.

Location de la salle polyvalente.

Tarifs et modalités de location de la salle polyvalente:
La salle polyvalente est mise à disposition des associations communales selon les modalités prévues par le présent règlement.

Prêt gratuit pour les assemblées générales et réunions La salle est prêtée gratuitement pour l'organisation des assemblées générales (AG) et des réunions des associations communales.

Gratuité pour les événements associatifs Les associations communales bénéficient d'une **gratuité annuelle** pour l'organisation d'un événement associatif.

Gratuités supplémentaires Une ou plusieurs gratuités supplémentaires peuvent être accordées, sur demande, pour des événements associatifs présentant un grand intérêt communal. La décision d'accorder ces gratuités relève de l'approbation de la municipalité.

Hors gratuité, le tarif est de 65€.

65€ pour les habitants de la commune. (week-end)

250€ personnes extérieures à la commune. (week-end)

25€ pour une location journalière (uniquement journée) aux habitants de la commune.

50€ réunion dans la petite salle. (extérieurs, 1 jour)

100€ réunion dans la grande salle. (extérieurs, 1 jour)

Pour tous la caution est fixée à 1000€.

Un supplément de 5€ est demandé à tous pour l'utilisation du vidéo projecteur.

15 € supplémentaires sont demandés en période hivernale (Novembre à Mars).

Contrat d'assurance exigé.

Pour tous un chèque de réservation de 65€ est demandé et peut être rendu si une demande d'annulation est faite au moins 15 jours avant la date prévue d'occupation de la salle.

La date de location peut être réservée sur notre site internet : saint-beauzire-43.fr.

Vous pouvez aussi prendre contact avec
Sylvie Berthuy - adj : 06 83 35 20 66



Flasher le QR Code pour aller directement sur le site.

Directeur de publication :
Alain Marchaud
Participation des associations et des enseignantes.

Imprimé par nos soins

